

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Groupe thématique : Connaissances

Action 8 : Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le constat alarmant de l'érosion de la biodiversité, s'exprimant via l'extinction d'espèces et la fragmentation des habitats naturels, est reconnu par l'ensemble de la communauté scientifique. Or la biodiversité réunit le vivant et sa diversité et est également le support direct ou indirect de nombreuses activités humaines et de bénéfices dont nous tirons parti. Une part importante de ces bénéfices est délivrée par les écosystèmes. On parle alors de services écosystémiques. La reconnaissance de la valeur de notre patrimoine naturel est donc essentielle afin de favoriser les mesures de conservation, voire de restauration, des écosystèmes. En outre, la biodiversité est également une source d'emploi. A titre d'exemple, le génie écologique, qui regroupe les activités liées à la restauration ou à la création de milieux naturels, a permis la création d'un réseau de plus de 150 petites et moyennes entreprises, et l'investissement de grandes entreprises dans ce secteur (CDC biodiversité, 2013). Sa préservation est donc indispensable car elle participe au bon fonctionnement et à l'équilibre de nos sociétés, de nos systèmes économiques et à la stabilité de notre patrimoine naturel et culturel.

Afin de permettre une meilleure prise en compte des services écosystémiques dans les décisions publiques et privées, leur caractérisation et leur évaluation apparaît comme essentielle. Cette évaluation peut être déclinée sous une métrique monétaire afin de permettre une meilleure appropriation par l'ensemble des acteurs, et notamment les décideurs.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Le projet de l'Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE), mis en place par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, doit permettre d'évaluer la contribution des écosystèmes à satisfaire les intérêts des populations humaines, notamment via la production de valeurs économiques et monétaires des services produits par les différents types d'écosystèmes. Ce projet doit également permettre de faciliter et d'améliorer la prise en compte de l'impact des décisions sur les écosystèmes et la biodiversité et ainsi d'améliorer l'élaboration et le suivi des politiques nationales de biodiversité. Au niveau national, il fournit un appui à la stratégie nationale pour la biodiversité et à la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable.

En outre, l'EFESE constitue la réponse de la France à ses engagements européens dans le cadre de la Stratégie européenne pour la biodiversité ainsi qu'à l'atteinte de ses objectifs internationaux vis-à-vis de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB). Il contribuera également à la Plateforme Intergouvernementale sciences-politiques sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES) et au groupe de travail européen Mapping and Assessment of Ecosystems and their Services (MAES).

Pour répondre à ces objectifs, l'EFESE aura pour missions de :

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 8

- documenter l'état et les tendances d'évolution des écosystèmes de France métropolitaine et d'Outre-mer, sur la base des données disponibles. Ces constats s'appuieront sur la présentation d'indicateurs liés aux différentes composantes des écosystèmes. La sélection des composantes présentées et des constats associés sera principalement motivée à partir de leurs tendances d'évolution observées et attendues ;
- renforcer la capacité du Ministère de sensibiliser les décideurs publics et privés à une meilleure prise en compte de la biodiversité et des services écosystémiques par la production de valeurs robustes et pertinentes. La dernière phase du projet EFESE prévoit notamment la rédaction d'un guide méthodologique permettant l'évaluation des services produits par les écosystèmes au niveau local ;
- améliorer la prise en compte de l'importance des écosystèmes et des services rendus dans l'évaluation ex-ante et ex-post des politiques publiques, projets, plans et programmes à différentes échelles ;
- d'ici 2020, travailler à l'intégration dans les systèmes de comptabilité nationale les valeurs économiques et monétaires des services produits par les écosystèmes. L'EFESE ambitionne en effet d'affiner le concept de capital naturel et de contribuer aux réflexions en cours sur la construction de systèmes de comptabilité des écosystèmes et sur l'intégration des valeurs produites dans de telles démarches.

En l'espèce, l'EFESE produira les éléments suivants :

- Un cadre conceptuel définissant les choix méthodologiques effectués.
- Des évaluations pour les 6 grands types d'écosystèmes présents au niveau national (écosystèmes forestiers, écosystèmes agricoles, milieux humides, écosystèmes urbains, milieux marins et littoraux, zones rocheuses et de haute montagne). Ces évaluations décriront l'état des écosystèmes en question au niveau national puis caractériseront ces fonctions et les services écosystémiques produits. Dans la mesure du possible, la caractérisation ira jusqu'à l'évaluation économique et monétaire des services écosystémiques au niveau national.
- Des évaluations nationales sur certains services écosystémiques spécifiques (pollinisation, séquestration du carbone, régulation du trait de côté, etc.).
- Un guide méthodologique pour décliner de manière locale l'évaluation des services écosystémiques.

Selon les objectifs retenus et les publics visés, ces productions prendront la forme de : 1) Synthèses communicantes, 2) D'outils méthodologiques.

Les synthèses communicantes visent autant les citoyens que les décideurs et les informent sur l'état de la biodiversité au sein de l'ensemble des écosystèmes français et des valeurs associées. Ces synthèses consistent en des évaluations documentées et organisées par grands types d'écosystèmes. Elles portent aussi sur des services écosystémiques essentiels à l'échelle nationale. Elles sont structurées autour de messages clés. Elles permettent par ailleurs d'organiser les données et les connaissances disponibles et d'alimenter la réflexion sur les méthodes d'évaluation en général et en particulier dans le cadre de l'EFESE.

L'EFESE vise en effet aussi à proposer des outils méthodologiques à destination des praticiens. La réalisation d'un guide méthodologique à destination des acteurs locaux, publics et privés, pour la conduite des évaluations de services écosystémiques s'inscrit dans cette logique. Pour cela, des méthodes simples, transparentes et peu coûteuses à mettre en œuvre sont recherchées, et des recommandations pourront être établies pour la conduite des évaluations à diverses échelles.

SPECIFICITES OUTRE-MER

L'étude prend en compte les milieux humides et les services associés d'Outre-mer. L'exercice EFESE se basant sur l'existant, la couverture globale du territoire dépendra des données disponibles.

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Ce volet n'a pas fait pour l'instant l'objet de propositions d'actions de la part du GT CESP. Une communication de l'ensemble de l'EFESE, tous types d'écosystèmes compris, est assurée par les porteurs du projet. Plusieurs publications ont ainsi été mises en ligne sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire en 2016 et 2017. Ces publications portent sur le cadre conceptuel du projet, sa gouvernance, ses premiers résultats nationaux (au travers d'un rapport intermédiaire) et sur le service spécifique de pollinisation.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES**Pilote**

Commissariat Général au Développement Durable / Direction de l'Eau et de la Biodiversité

Partenaires

Irstea (dans le cadre d'une convention) + Experts nationaux réunis en groupe de travail

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Un groupe de travail constitué d'experts nationaux des milieux humides a été mis en place pour la conduite de l'évaluation. Composé de plusieurs experts issus de différentes institutions (Agences et Offices de l'eau, Onema/AFB, MNHN, Ministère de l'Agriculture, Tour du Valat, ONCFS, Comité français de l'UICN, etc.), celui-ci s'est réuni une demi-douzaine de fois le long de l'exercice.

Par ailleurs, trois ateliers spécifiques ont été menés entre le CGDD et l'Irstea sur des points précis de l'évaluation (modèles état-transition, tendances d'évolution des milieux humides, caractérisation des services écosystémiques).

PLAN DE FINANCEMENT

Le pilotage du groupe de travail dédié aux milieux humides au sein de l'EFESE et la rédaction du rapport d'évaluation ont été réalisés sur 2015-2017 par le CGDD, avec l'appui technique de l'Irstea dans le cadre de la convention cadre existant entre la Direction de l'eau et de la Biodiversité et l'Irstea.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015-2017	Conduite de l'évaluation des milieux humides et de leurs services	☺	Documents validés par le Conseil Scientifique et Technique de l'EFESE
Décembre 2017- Janvier 2018	Publication du rapport complet d'évaluation des milieux humides	☺	Rapport validé par le Conseil Scientifique et Technique de l'EFESE et mis une dernière fois en discussion avec les parties prenantes en 11/2017

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Suite à des travaux préliminaires menés en 2013, le groupe de travail a été lancé en mars 2015. L'évaluation a été conduite sur 2015-2017. Le rapport final sera publié en décembre 2017 ou janvier 2018. Ce travail d'évaluation des milieux humides s'insère dans la démarche plus globale du projet EFESE et l'évaluation des autres grands types d'écosystèmes nationaux. Afin d'assurer une cohérence et une articulation entre les différents travaux, des échanges avec les autres groupes de travail ont été organisés.

« POUR ALLER PLUS LOIN » :

Mis en forme : Français (France)

CGDD – Page Internet consacrée à l'EFESE

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/levaluation-francaise-des-ecosystemes-et-des-services-ecosystemiques>

CGDD, 2017, EFESE - Cadre conceptuel, 88 p.

<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0086/Temis-0086468/22981.pdf>

CGDD, 2016, EFESE – Rapport intermédiaire, 162 p.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Efese%20-%20Rapport%20interm%C3%A9diaire.pdf>

CGDD, 2016, EFESE – Le service de pollinisation - Synthèse, 4 p.

http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0084/Temis-0084315/THEMA_3.pdf

CGDD, 2016, EFESE – Le service de pollinisation, 46 p.

<http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0085/Temis-0085507/22641.pdf>

CGDD, 2016, EFESE - Objectifs et gouvernance, 4 p.

http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0084/Temis-0084469/THEMA_2.pdf

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 8

CGDD, 2016, EFESE - L'essentiel du cadre conceptuel, 4 p.

http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/docs/Temis/0084/Temis-0084464/THEMA_1.pdf

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S) :

Cette évaluation est un travail qui évolutif / itératif en fonction des outils disponibles au fur et à mesure de leur développement. Ainsi, suite à la publication du rapport d'évaluation (prévu en décembre 2017 - janvier 2018), des travaux spécifiques pourront être conduits sur la base des pistes de recherche identifiées.